

Répondeur pomicole Estrie

Message #30 : mercredi 7 juin 2017

Tavelure

C'est la fin des éjections primaires dans les secteurs les plus chauds de la région.

Dans les secteurs de St-Georges de Windsor et Courcelles, il est possible qu'il reste encore quelques spores, particulièrement si des feuilles de la litière ne sont pas dégradées dans votre verger. Dans ce cas, pensez à renouveler votre traitement en protection avant le prochain événement de pluie pour lequel au moins 10 heures de mouillure sont prévus.

Peu importe le secteur, **ce n'est pas la fin de la sortie des taches causées par les infections primaires**. Donc, au cours des deux à trois prochaines semaines, continuez de dépister votre verger pour vérifier l'apparition des premières taches de tavelure.

Infections secondaires

Si vous n'avez pas de taches dans votre verger, répétez l'application de fongicide protectant, à dose réduite, aux 10 jours de pluie jusqu'à la mi-juillet et ensuite aux 15 jours de pluie jusqu'à la mi-août.

Si des taches sont présentes, il vous faudra adopter une stratégie d'intervention pour la tavelure secondaire. Pour plus d'information sur la gestion de la tavelure d'été, consulter le [Guide PFI, fiche 103](#) ou lire le [bulletin #6 du 24 juillet 2009](#). En bref :

- Si des taches sont fréquentes (plus de 2 taches sur moins de 48 pousses observées), il faudra continuer les traitements protectants à dose régulière après chaque 25 mm de pluie jusqu'à la mi-juillet.
- Si les taches sont peu fréquentes (1 tache sur 40 pousses observées ou plus), continuez les traitements protectants à dose réduite après chaque 35 mm de pluie jusqu'à la mi-juillet.

RAPPEL : le délai avant récolte du MANZATE, DITHANE et POLYRAM est de **45 jours**.

Feu bactérien

À partir de maintenant et jusqu'au 15 juin, on devrait être en mesure de voir les symptômes de feu bactérien. Surveiller particulièrement les variétés sensibles et les symptômes sur bouquets.

Éclaircissement

Les bilans glucides sont régulièrement mis à jour. Ce bilan vous aidera à savoir si la dose des produits éclaircissant doit être modifiée à la hausse ou à la baisse.

Faites vos traitements de préférence lorsque le vent est tombé, en fin de journée ou tôt le matin, dans des conditions de séchage lent (mais 6 heures avant une pluie). Appliquer idéalement 1000 litres de bouillie à l'hectare.

Quelques documents qui peuvent vous être utiles :

- la [fiche 43 du Guide de PFI](#).
- La [présentation de Paul-Émile Yelle](#), le 18 mai dernier à Franklin.

Bonne journée !

Caroline Turcotte, agronome

819-820-3001 poste 4360

Cellulaire : 819-437-3600

caroline.turcotte@mapaq.gouv.qc.ca